

COMPTE RENDU



Réunion du Bureau élargi aux membres actifs et disponibles le 15 décembre 2025

Rencontrant des difficultés pour disposer d'une salle suffisante grande pour accueillir une trentaine de participants, le propriétaire semeyen du restaurant C FESTIN nous a rendu service et nous avons pu bénéficier d'une arrière-salle très agréable et fonctionnelle. Un grand merci.

LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR :

● Nos valeurs

Un document regroupant nos principales valeurs et principes cardinaux a été étudié et quelques amendements ont été proposés.

Ce document vise à sortir d'un mauvais procès que l'on nous fait à savoir que nous serions une liste de droite. Nous ne voulons pas rentrer dans un clivage droite/gauche ce qui ne nous semble pas correspondre à la réalité d'une commune de 3200 habitants.

Nous préférons mettre en valeur ce qui nous lie et fonde nos actions.

Lorsqu'il sera définitivement validé, il sera mis en ligne et repris dans un futur tract pour la prochaine campagne électorale.

● La constitution de la future liste soutenue par la Fabrique semeyenne

La réunion a été l'occasion de présenter les personnes qui seraient prêtes à s'engager comme futur adjoint au Maire et conseiller délégué.

La loi nous limite à 6 adjoints au maximum et nous autorise 9 conseillers délégués parmi les 23 membres composant le conseil municipal.

Parmi les adjoints, il y aura 3 femmes et 3 hommes.

Cette première liste est à affiner notamment en matière de contenu et de périmètre des délégations.

Dans la mesure où les adjoints pressentis continueront à exercer leur métier, il est nécessaire qu'ils puissent bénéficier du soutien de conseillers délégués. Ainsi nous constituerons des binômes voire des trinômes afin d'assurer une compatibilité vie professionnelle/vie familiale/ vie politique.

A ce jour un poste d'adjointe au Maire reste à pourvoir et la liste est incomplète puisqu'il manque des futures conseillères municipales.

Il est rappelé que les futurs conseillers municipaux peuvent demander à porter des sujets qui fondent leur engagement.

L'objectif global est de pouvoir présenter une partie de la liste lors de la réunion publique du 16 janvier prochain.

Enfin Frédéric Barbier a été désigné comme le futur représentant de la commune de Semoy au conseil communautaire constitué de 89 membres. Michel Mireux sera son suppléant avec des fonctions allant au-delà de la notion juridique de suppléance.

Ils ne seront pas trop de deux pour défendre les intérêts de la commune au sein de la Métropole.

Le nom de la liste ainsi que son financement sont reportés à une prochaine réunion.

● **Le conseil municipal du mardi 16 décembre**

Il est validé par l'ensemble des présents d'aller au conseiller municipal prévu le mardi 16 décembre pour 3 raisons :

- Le projet de charte associative proposé à la signature par la municipalité
- Les difficultés rencontrées pour disposer de salles et le courrier mensonger de l'association la Chorale nous accusant d'avoir occupé sans leur accord la salle Simone Signoret le lundi 1er décembre
- L'opportunité de signer dès maintenant le contrat de maîtrise d'œuvre pour le transfert des classes du bourg et leur regroupement dans un nouveau bâtiment au Champ Luneau

Nous vous ferons un prochain compte-rendu du positionnement de la Fabrique par rapport aux différentes délibérations adoptées lors de la séance municipale du 16 décembre.

PROCHAINES RÉUNIONS :

La prochaine réunion aura lieu le **mardi 06 janvier, à partir de 19h30 à la crêperie COMME CHEMOY (sous réserve des heures d'ouverture)**

